

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 7

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Actualité

### Entrée des commandes en hausse dans la construction métallique

En 1985, l'entrée des commandes a été supérieure de 8% en tonnes à celle de l'année précédente, atteignant ainsi de nouveau son niveau de 1983. Ce résultat réjouissant est dû principalement au secteur industriel du pays. Les commandes pour des bâtiments administratifs et scolaires ont été de la même importance à peu près que l'année précédente. Les affaires à l'exportation ont continué à régresser. Leur part est même descendue au-dessous de 10%.

L'augmentation de l'entrée des commandes s'est traduite par une normalisation de l'utilisation des capacités. La réserve de travail est tout juste de cinq mois. La concurrence acharnée faisant obstacle à un ajustement des prix depuis longtemps nécessaire, le renchérissement est une fois de plus inférieur dans la construction métallique à celui du coût de la vie en général.

Les perspectives pour 1986 sont teintées d'optimisme. L'entrée des commandes devrait être au moins la même qu'en 1985. L'animation actuelle de l'offre permet même d'espérer une légère augmentation.

### Pour les stagiaires suisses à l'étranger

*Nouvel arrangement conclu avec 14 pays européens et d'outre-mer*

Pour faciliter l'échange de stagiaires, un arrangement vient d'être conclu entre la Suisse et les 14 pays suivants :

- Allemagne (RFA);
- Autriche;
- Belgique;
- Canada;
- Danemark;
- Espagne;
- Etats-Unis;
- Finlande;
- France;
- Irlande (Eire);
- Luxembourg;
- Nouvelle-Zélande;
- Pays-Bas et
- Suède.

Aux termes de cet arrangement, une autorisation de séjour et de travail est délivrée pour la durée d'une année. Elle peut exceptionnellement être prolongée de six mois au maximum. Conditions d'admission : les stagiaires doivent avoir une formation professionnelle complète, avoir plus de 18 ans (USA = 21) et moins de 30 ans et leur affectation correspondre à la profession apprise. Les conditions d'engagement doivent être semblables à celles pratiquées dans la profession et dans la région du pays d'accueil. Les stagiaires sont tenus de chercher eux-mêmes un emploi dans le pays de leur choix, ce qui pourrait se révéler difficile vu la situation défavorable sur le marché du travail dans la plupart des pays

partenaires de la convention d'échange. Il est important de mentionner dans les demandes d'emploi qu'une autorisation de travail temporaire peut être obtenue grâce à l'accord sur l'échange de stagiaires.

Si ses démarches personnelles n'aboutissent pas, le candidat peut s'adresser au secrétariat de la Commission suisse pour l'échange de stagiaires, OFIAMT, Bundesgasse 8, 3003 Berne, qui s'efforcera d'aboutir au placement souhaité.

### L'association Plans fixes consacre un film à Jean-Pierre Vouga

Le 19 décembre 1985, une nombreuse assistance était réunie à l'Aula de l'EPFL pour assister à la projection du film consacré à l'ancien architecte cantonal. Il incomba au professeur Léopold Veuve de présenter la personnalité et l'œuvre du professeur Jean-Pierre Vouga; il se déclara très impressionné par la variété des ressources dont dispose Vouga; le dessin (et quel dessin !), les textes, l'esprit de synthèse, le bilinguisme, sa profonde connaissance de la culture des Celtes, son goût du combat. Puis, il retraca l'importance du héros de la manifestation pour l'histoire de l'aménagement du territoire du XX<sup>e</sup> siècle, notamment depuis 1960. «Il a tout de suite compris que, dans une ère d'abondance, il fallait développer une philosophie de la rareté, et son cheval de bataille a été l'utilisation judicieuse du sol» déclara le professeur Veuve. Pour résumer l'action de Vouga, on peut dire qu'avant lui on pouvait construire partout, sauf où cela était interdit; lorsqu'il quitta son poste, on ne pouvait construire à nulle part, sauf où cela était autorisé. Puis, l'orateur rappela l'importance de l'enseignement de Vouga et son dévouement mis au service de l'UIA, aux côtés de Jean Tschumi.

Le conseiller d'Etat Marcel Blanc lui succéda à la tribune; il rappela d'abord deux ouvrages qui l'ont beaucoup impressionné : «De la fosse aux ours à la cage aux lions» et «Romands, Alémaniques, Tessinois», dans lesquels Vouga s'exprime avec une grande franchise, n'hésitant pas à proclamer quelques coups de griffes à gauche et à droite lorsque cela lui paraît nécessaire. Le conseiller d'Etat rendit hommage à sa grande qualité de «rassembleur», par opposition à «diviseur», et à celle d'humaniste : son activité dans le cadre de l'*Encyclopédie vaudoise* est significative; grand serviteur du canton, puis de la Confédération, Vouga fut aussi le père des fameux AFU, qui permirent l'étude sérieuse d'un aménagement refléchi.

Le film lui-même, d'une durée de cinquante minutes, est une conversation entre Bertil Galland et Jean-Pierre Vouga, dans son chalet de La Forclaz. Galland a poser les bonnes questions et se montrer discret, laissant ainsi

Vouga s'exprimer très librement, sous l'œil de la caméra tenue par Jean Mayerat.

Nous voulons saisir l'occasion pour évoquer rapidement les «films-mémoire» de Plans fixes : la trentaine de films réalisés constituent déjà une «filmothèque» ouverte à tous, moyennant de modestes droits. Citons les films réalisés : Constantin Regamey – Georges Simenon – Gaston Teuscher – Jacob Sumi – Philippe Jaccottet – Jenny Humbert-Droz – Marie Métrailler – Bertram Schoch – Roland Béguelin – Jeanne Hersch – Arthur Maret – L'abbé Pierre – Corinna Bille – Maurice Chappaz – Edmond Kaiser – Denis de Rougemont – Dr Oscar Forel – Bernard Reichel – Gilles (Jean Villard) – André Guex – Pierre Arnold – Germaine et Robert Hainard – Victor Desarzens – Ella Maillart – Hugues Cuenod – Pierre Delèze – Henri-Daniel Piguet – Eric Tappy – La leçon de choses.

Les derniers films tournés, outre celui consacré à Jean-Pierre Vouga, présentent Albert Mermoud et Jacques Mercanton. D'autres sont en préparation : Pierre Graber, le professeur Jéquier-Dogé ; d'autres encore, sont en projet, dont ceux consacrés à Alberto Sartoris et Alberto Camenzind ; puissent-ils voir le jour !

Pour tous renseignements :

Association Plans fixes  
Secrétariat des affaires culturelles  
Case postale 65  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024/2199 22-23

Une exposition permettra aux constructeurs et aux utilisateurs de moteurs pas à pas de se présenter aux participants au congrès.

*Renseignements :* M. Pierre Pofet, Département d'électricité EPFL, chemin de Bellerive 22, 1007 Lausanne, tél. 021/472695.

## Vie de la SIA

### Communications SVIA

#### Candidatures

M. Alain Jaccard, ingénieur civil diplômé EPFL en 1976. (Parrains : MM. J.-D. Marchand et J. Chappuis.)

M. Paul-Daniel Panchaud, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1956. (Parrains : MM. J. Desmeules et H. Payot.)

M. Jean Petignat, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1958. (Parrains : MM. M. Cosandey et A. Perret-Gentil.)

M. Jean Simos, ingénieur civil diplômé EPFL en 1983. (Parrains : MM. L.-Y. Meystre et F. L. Perret.)

M. Laurent Wannaz, ingénieur mécanicien diplômé EPFL en 1978. (Parrains : MM. J.-F. Dériaz et J.-C. Mevillot.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit* au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

### Liste des membres du GCI

Le groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) publie la liste de ses membres qui peut s'obtenir à : case postale, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich.

## Bibliographie

### Erweiterung Kläranlage Zurich-Werdhölzli 1980/1985

L'histoire de la plus grande station d'épuration de notre pays, celle de Zurich-Werdhölzli, vient d'être publiée par le Service des travaux publics de la ville de Zurich dans un volume A4 de 122 pages, contenant 27 articles parus dans notre publication soeur «Schweizer Ingenieur und Architekt» entre 1982 et 1985. Cet ouvrage relié, richement illustré et très soigneusement présenté est recommandé à tous ceux qui, de près ou de loin, sont intéressés par le génie rural et plus particulièrement par l'épuré des eaux usées. Cet ouvrage peut être acheté au prix de 20 francs à l'adresse suivante : Tiefbauamt der Stadt Zürich, Stadtentwässerung, Bändlistrasse 108, 8064 Zurich.